

Conseil municipal du 18 juin 2024

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : Mme Cillon donne pouvoir à Mme Thomas, M. Le Breton donne pouvoir à Mme Balada.

Absents excusés : MM. Rochais et Sigonneau.

Finances

Barème service enfance 2024-2025

Cantine - Le conseil municipal décide de passer le prix du repas de 4.50 € à 4.75 €.

Accueil périscolaire et accueil de loisirs – Le conseil municipal vote une augmentation de 3 %. Les tarifs pour la prochaine année scolaire sont :

| Accueil périscolaire et péricentre | | |
|------------------------------------|---------------|----------|
| | Matin et soir | Mercredi |
| QF < 600 | 3.10 € | 1.26 € |
| QF entre 601 et 900 | 3.22 € | 1.36 € |
| QF entre 901 et 1200 | 3.32 € | 1.46 € |
| QF > 1200 | 3.42 € | 1.60 € |
| SORTIE | 3.72 € | |

| ALSH | | | | | | | | |
|---------------------------|---------|--------|---------------------|--------|----------------------|--------|-----------|--------|
| | QF <600 | | QF entre 601 et 900 | | QF entre 901 et 1200 | | QF > 1200 | |
| | JOURNEE | SORTIE | JOURNEE | SORTIE | JOURNEE | SORTIE | JOURNEE | SORTIE |
| 1 à 4 Jours | 13.85 | 17.57 | 14.71 | 18.43 | 15.57 | 19.29 | 16.44 | 20.16 |
| 5 à 8 jours (-4%) | 13.3 | 16.87 | 14.12 | 17.69 | 14.96 | 18.52 | 15.78 | 19.35 |
| 9 à 12 jours (-8%) | 12.74 | 16.17 | 13.53 | 16.95 | 14.33 | 17.75 | 15.12 | 18.54 |
| 13 à 15 jours (-12%) | 12.2 | 15.46 | 12.95 | 16.21 | 13.71 | 16.97 | 14.46 | 17.74 |
| ACCUEIL PERICENTRE | 3.10 € | | 3.22 € | | 3.32 € | | 3.42 € | |

Révision du loyer de la supérette - Le loyer est révisé conformément aux termes du bail signé le 01/07/2015 et passe de 131.78 € à 142.31 € par mois à compter du 1^{er} juillet 2024.

Subvention – Le conseil municipal vote une subvention complémentaire de 900 € au profit du Comité des Fêtes pour faire face aux frais du service de sécurité pour les Cerquo'folies.

Affaires sociales

Projet de Maison d'Assistants Maternelles - Pour leur projet de MAM, Nathalie Le Breton et Lise Boret ont créé une association qui leur permettra d'assurer son fonctionnement. Elles souhaitent qu'un membre du conseil municipal participe à leur association. Frédéric Point accepte de siéger à cette association. D'autre part, le conseil municipal vote une subvention de 6 400 € pour les aider à l'installation de la Maison d'Assistants Maternelles.

Boc'en bulles - Les associations Familles Rurales d'Yzernay, Somloire et La Plaine ont proposé des activités et des camps pour l'été pour les jeunes à partir de 10 ans. Céline Thomas précise que l'association Boc'en bulles a été associée

à la communication sans accord du bureau et que ces activités ne devraient être proposées qu'aux jeunes à partir de 11 ans.

Communication - Le thème du bulletin à paraître fin juin est « Le sport aux Cerqueux ». Les associations sportives ont été sollicitées pour faire un article comprenant un historique de leur association. En ce qui concerne le foot et le basket, un article sera fait sur la création de ces deux sports.

Le thème du bulletin de décembre sera « Les bâtiments communaux » avec la présentation du projet de la salle de sport et un article sur les 30 ans de la mairie et les 20 ans de la salle du Cormier.

Panneaux des entrées de bourg - L'objectif est de remplacer les panneaux publicitaires du lotissement qui ont été retirés.

Faire un montage dans le style de celui qui est dans le hall d'accueil de la mairie avec les photos suivantes : Mairie, SCL, maison de l'enfance, étang, sport (montage déjà existant). D'autre part il est prévu de faire figurer le « Bébert » des communes aux noms burlesques et le slogan choisi pour le rassemblement burlesque « Heureux aux Cerqueux ».

Feu d'artifice – Le conseil municipal valide le contrat avec l'Association Modélisme Pyrotechniques Jallais Chemillé (AMPJC) pour les 3 prochaines années. Le budget sera de 4 000 € en 2025 et 2 850 € en 2026 et 2027.

En ce qui concerne le tir du feu d'artifice du 7 juillet 2024, la Préfecture exige la mise en place d'un dispositif de secours occasionnel (secouristes, infirmiers, etc.)

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Local des associations – Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Bouchet TP pour l'aménagement du parking : Montant : 8 012.41 € HT ainsi que les devis pour l'aménagement : lisse, bancs, etc. Montant : 3 378.90 € HT.

Cimetière – La commission travaille sur un projet de panneau, à poser sur le portail du cimetière, pour informer les visiteurs des consignes à respecter. Dorénavant, Le portail principal sera fermé à clé et un groom sera posé sur le portillon pour qu'il reste fermé.

En ce qui concerne les reprises de concession, un projet de cahier des charges est à l'étude.

Des trous sont constatés autour de certaines tombes. Les familles vont être avisées par courrier.

Signalisation horizontale – Les travaux ne sont pas achevés. L'entreprise va être relancée.

Signalisation verticale : Le panneau « Stop » au lieu-dit les Foucheries va être changé.

Étang – Un devis a été établi pour le reprofilage des allées. Le conseil municipal décide d'attendre que les travaux de construction de la nouvelle salle de sport soient achevés pour entreprendre des travaux. Cela permettra de savoir où vont s'évacuer les eaux pluviales.

Le devis de l'entreprise Bouchet pour la modification du trop-plein de l'étang est validé. Montant : 1 866.29 HT.

Terrain de foot – Pour la prochaine saison, l'arrosage sera fait en fonction de la météo et de l'utilisation du terrain.

Dans le cadre d'une future réfection du terrain de foot, une rencontre a eu lieu avec M. Leray, spécialiste des terrains de sport au Cabinet Vic'Ouest. Il propose une mission de maîtrise d'œuvre comprenant les études de projet et le suivi du chantier. Montant de la mission : 15 925 € HT. A discuter.

Poubelles – Suite à une réunion avec CITEO, certaines corbeilles qui sont usagées vont être retirées et d'autres vont être ajoutées pour faciliter le tri.

Bâtiments

Jeux – L'entreprise Edencom propose un devis de réparation des jeux pour un montant de 3 394€ HT. Il est décidé de faire le strict minimum dans les réparations avant les prochains contrôles. Selon les résultats, comme prévu lors de la mise en place de la nouvelle structure, certains jeux, jugés dangereux, pourront être retirés. Prévoir le changement du petit jeu du Champ Blanc.

Nettoyage des façades des bâtiments – Des devis sont en cours pour le nettoyage des façades de certains bâtiments. Le budget risque d'être conséquent mais il sera nécessaire de faire appel à une entreprise pour certains bâtiments très hauts. Voir si d'autres bâtiments peuvent être nettoyés par les agents communaux avec un matériel adapté. Il faudra veiller à ne pas détruire les nids d'hirondelles.

Verrière – Les travaux de remplacement de la verrière par l'entreprise Chesneau auront lieu à partir du lundi 24 juin. L'entreprise interviendra dès 6h du matin.

Foyer des jeunes – Suite à des dégradations, des dalles de plafonds vont être achetées (Montant : 565.44 € HT). Elles seront posées par les jeunes du foyer et leurs parents.

Tracteur – Un devis de BPM Agri d'un montant 1 320 € HT, relatif au changement des pneus du tracteur et des pneus et jantes de la remorque, est validé.

Salle du conseil

- ⇒ **Projet acoustique** dans la salle du conseil. Des devis sont en cours.
- ⇒ **Ecran multifonctions** : Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise DAD informatique pour un montant de 4 942.50 HT.

Salle de sport – le groupe de travail a rencontré le cabinet BEE Architecture retenu pour le projet de la salle de sport. Le planning de travaux envisagé est le suivant :

- ⇒ Démolition : automne 2024.
- ⇒ Début construction : juin 2025
- ⇒ Livraison : mi-mars 2026

Une première esquisse sera présentée au groupe de travail le mardi 23 juillet à 17h00. En début d'après-midi les membres du groupe de travail se rendront à la Chaize-le-Vicomte pour visiter leur salle.

Agglomération du Choletais

Éolien – Dans le cadre d'un projet éolien sur la commune de Nueil les Aubiers, une zone d'accélération a été identifiée entre Les Foucheries et La Grande Troche. Une rencontre a eu lieu avec les élus des Deux-Sèvres et ceux de Cholet-Agglomération.

En ce qui concerne le parc éolien du Bocage, les derniers recours sont épuisés. Les travaux devraient pouvoir débuter en 2025.

Assainissement – Il reste 3 maisons à contrôler. Un brasseur de la station d'épuration est hors service. Des travaux sont prévus sur le 2^e bassin.

Urbanisme – Suite au retrait de la commune de Lys-Haut-Layon, une nouvelle convention relative à l'instruction des autorisations va être signée.

PLUIH – En raison d'un manque de personnel au sein du service, il y a un doute sur le délai d'approbation du PLUi-H avant la fin du mandat actuel. Si c'est le cas, il y aura du retard pour la création du futur lotissement de La Hayère 3.

Questions diverses

Société Protectrice des Animaux (SPA) – En octobre 2023, la Ville d'Angers avait informé la commune de l'arrêt du conventionnement permettant l'accès à la fourrière à compter du 1^{er} avril 2025. Au début du mois de juin, la SPA a informé la commune de la mise en place de nouvelles dispositions qui pourraient lui permettre de continuer la prestation auprès des communes à partir du 1^{er} janvier 2025. Le maire assistera à la réunion d'information qui aura lieu le 21 juin 2024.

Réfection voirie départementale – Le Département a prévu des travaux sur le giratoire de la route de Somloire du 5 au 8 juillet 2024. La circulation restera possible durant le week-end.

Ecole privée – A compter de la prochaine rentrée scolaire la direction de l'école sera assurée par Mme Bernadette Fradet.

Service enfance – Suite à des mouvements au niveau du personnel (départ en retraite, disponibilité, etc.), le service sera réorganisé à la rentrée. Deux postes contractuels de 23 et 24 heures par semaine seront créés.

Parcelle rue du Sacré Cœur – Pour l'instant l'UDAF n'a pas donné suite à la proposition de prix faite par courrier du 21 mai 2024.

Bibliothécaire – Suite à la mutation de la bibliothécaire une nouvelle organisation est envisagée. Un recrutement pourrait être lancé pour le recrutement de deux bibliothécaires à temps non complet (80 %). L'un(e) pour les bibliothèques

de La Tessoualle, Les Cerqueux et Yzernay et l'autre pour les bibliothèques de Maulévrier, Coron, Somloire et La Plaine). En contrepartie, il faudrait passer le temps de travail de la bibliothécaire des Cerqueux de 4 heures à 5 heures 30 par semaine (coût supplémentaire : environ 1 600 € /an). Les bibliothécaires seraient recrutés par Cholet Agglomération et le financement se ferait par le biais d'une convention.

ABC Badminton – Afin de pouvoir pratiquer leur sport pendant les travaux de construction de la salle des Cerqueux, l'association a demandé aux communes voisines s'il était possible de disposer de créneaux d'occupation de leurs salles de sport. La Commune de la Plaine a souhaité que ce soit le maire des Cerqueux qui leur fasse la demande. Une réunion est prévue prochainement.

Conseil municipal – La réunion de novembre sera avancée au mardi 12 novembre 2024.

Chemins ruraux – L'enquête publique relative à l'intégration de 9 chemins dans le domaine privé de la commune s'achèvera le mercredi 26 juin 2024.

Syndicat d'Energies de Maine-et-Loire – Dans le cadre de sa mission de conseil en énergie, Mme Grille va venir faire un audit énergétique de la mairie.

Prochaine réunion le jeudi 29 août 2024.